

## Action 11 : Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme vert répondant aux enjeux de la stratégie bas carbone et de la protection de la biodiversité

### Axe stratégique : Bâtiments et urbanisme

#### Contexte

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document administratif qui organise le développement d'un territoire en définissant une stratégie globale relative à l'aménagement et au développement durable. Les objectifs du PLU sont donc d'assurer les conditions d'une planification durable, en prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire et en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales, dont la gestion économe de l'espace et la sobriété foncière. Ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols.

#### Descriptif de l'action

Nous définirons dans le PLU des objectifs et orientations répondant aux enjeux d'énergie et de climat. Nous veillerons à une gestion économe des espaces et à la préservation des zones humides. Les formes urbaines et architecturales laissant la place au végétal et à la nature au sens large seront également support de qualité du cadre de vie, permettront de lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur et de favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Nous traduirons les objectifs de lutte, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la qualité de l'air et la place aux énergies renouvelables (panneaux solaires et géothermie) dans les pièces opposables du PLU.

#### Partenaires

Bureau d'études après appel d'offres

#### Budget

Budget prévisionnel de 70 k€

#### Calendrier

2024 - 2025

#### Indicateurs de suivis

Permettre une croissance démographique maîtrisée / Maîtriser et encadrer le développement urbain / Préserver le patrimoine bâti et valoriser les espaces urbains / Préserver la biodiversité et valoriser les espaces naturels.